COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
JALLE EAU BOURDE
CANÉJAN
CESTAS
SAINT JEAN D'ILLAC

# CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

N° _____

La Communauté de Communes Jalle – Eau Bourde

met un composteur de 400 litres à la disposition de :

M .....

Domicilié(e) .....

à .....

N° de Téléphone : .....

Justificatif présenté : .....

Cette mise à disposition est consentie moyennant la somme de 11,00 € en espèces ou par chèque établit à l'ordre du Trésor Public.

Le bénéficiaire s'engage à répondre à l'ensemble des enquêtes et sondages que la Communauté de Communes pourrait être amenée à effectuer en rapport avec l'opération de compostage.

Fait à le

(Signature)